

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

A la suite d'une convocation du 04 avril 2023, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mardi 11 avril 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

- ✓ **Etaient présents : 27**
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Pierre LANG, Mireille CINQUALBRE, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Jean-Luc LUTZ, Jean MEKETYN, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, André DUPPRE, Bernard PETRY, Christian CLEMENT, Salvatore FIORETTO, François GATTI, Francis SCHORUNG, Cathia HEIM, Serge STEBLER.
- ✓ **Représentée : 1**
Madame Sabrina HASSINGER représentée par Gaetano CIGNA.
- ✓ **Excusés : 16**
Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Freddy LITTY, Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Gabriel WALKOWIAK, Gérard THIEL, Roland GLODEN, Gabriel GLATH, Jean-Jacques WURSTEISEN, Joël ROMANG, Hubert BUR, Germain DERUDDER.
- ✓ **Excusés ayant donné procuration : 8**
Madame, Messieurs Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Cyrille FETIQUE a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Emmanuel THIRY a donné procuration à Luc BALLASSE, Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Jean Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Marc SENE a donné procuration à Francis SCHORUNG, Jean-Claude HUBERT a donné procuration à Cathia HEIM, David SUCK a donné procuration à Serge STEBLER.
- ✓ **Absents : 2**
Messieurs Pascal HELFENSTEIN, Pierre THIL.

06. FINANCES

OBJET : SOLDE DES DOUZIEMES 2022

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, jusqu'en 2021, la méthodologie de calcul des contributions pour le transport et le traitement des déchets (douzièmes) appelées reposait sur l'estimation des tonnages et d'une grille tarifaire par prestation.

En 2022, la grille tarifaire 2021 a été prorogée jusqu'à l'adoption et la mise en œuvre de la contribution unique. Le montant des douzièmes appelés annuellement en 2021 et 2022 s'est ainsi élevé à 30 554 450,12 € HT.

Le passage à la contribution unique était prévu au courant du 2^e semestre 2022. Cependant, compte tenu de la complexité du dossier et de l'absence de retour officiel des ministères, elle n'a pas été instaurée en 2022.

Pour l'exercice 2022, les prestations réalisées représentent un montant de 32 616 339,15 € HT. Le solde des douzièmes s'élève ainsi à 2 061 889,99 € HT, soit un différentiel de 6,75% par rapport aux douzièmes appelés.

	Montant versé via Douzièmes en 2022 (HT)	Montant de la facturation au réel 2022 (HT)	Solde 2022 HT	Delta	
CA de Forbach Porte de France (Budget OM)	6 599 430,48 €	6 612 926,17 €	13 495,69 €	0,20%	
CA de Forbach Porte de France (Budget Communes)	302 542,92 €	425 958,98 €	123 416,06 €	40,79%	1,98%
CA de Saint-Avold Synergie	4 025 539,08 €	4 326 428,26 €	300 889,18 €	7,47%	7,47%
CA de Sarreguemines Confluences	5 417 509,56 €	5 827 411,89 €	409 902,33 €	7,57%	7,57%
CC de l'Alsace Bossue	1 679 366,76 €	1 653 609,93 €	- 25 756,83 €	-1,53%	
CC de l'Alsace Bossue (Budget Déchèterie)	298 515,72 €	292 149,29 €	- 6 366,43 €	-2,13%	-1,62%
CC du Bouzonvillois 3 Frontières	1 101 959,52 €	1 175 838,48 €	73 878,96 €	6,70%	6,70%
CC du District Urbain de Faulquemont	1 594 358,04 €	1 750 555,41 €	156 197,37 €	9,80%	
CC du District Urbain de Faulquemont (Budget Déchèterie)	353 293,56 €	411 465,72 €	58 172,16 €	16,47%	11,01%
CC de Freyming-Merlebach	2 647 521,48 €	3 076 899,03 €	429 377,55 €	16,22%	16,22%
CC de la Houve	690 297,72 €	730 729,16 €	40 431,44 €	5,86%	
CC du Pays Boulageois	1 230 878,16 €	1 348 963,64 €	118 085,48 €	9,59%	8,25%
CC du Warndt	1 810 578,24 €	2 065 948,59 €	255 370,35 €	14,10%	14,10%
CC du Pays de Bitche	2 802 658,92 €	2 917 454,62 €	114 795,70 €	4,10%	4,10%
Ensemble	30 554 450,16 €	32 616 339,15 €	2 061 888,99 €	6,75%	6,75%

Le Comité syndical,

ENTENDU le rapport de Monsieur le Président ;

Après avis favorable des membres du Bureau et de la Commission Finances réunis le 3 avril 2023 ;

Après en avoir délibéré, par :

36 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- D'approuver le solde des douzièmes 2022 d'un montant total de 2 061 888,99 € HT, tel que réparti ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à émettre les titres de recettes auprès des EPCI débiteurs et les mandats auprès des EPCI créanciers.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 11 avril 2023

Roland ROTH,
Président



2023/28

Envoyé en préfecture le 27/04/2023
Reçu en préfecture le 27/04/2023
Publié le
ID : 057-255704900-20230411-202328-DE



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de la publication de la délibération, le 27 avril 2023
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 27 avril 2023...

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JS', written over a circular stamp or mark.